

**Inrap : le ministère nous propose de négocier la longueur des chaînes avec le garde-chiourme**



**Négociation du préavis intersyndical du 29 avril au 25 juin :**

## **Le ministère nous propose de négocier la longueur des chaînes avec le garde-chiourme !**

A la suite du dépôt du préavis de grève national le 21 avril 2022, adressé à la Ministre de la Culture, l'intersyndicale archéo (CGT, FSU SUD, CNT) a reçu hier, le 26 avril 2022, une invitation à une réunion de négociation de la part de la Direction générale de l'Inrap.

Le préavis traite notamment du renouvellement en cours du directeur général pour un troisième mandat, impliquant une modification du code du patrimoine (au bénéfice d'une seule personne !) sans concertation ni information des représentants du personnel.

Le préavis a été envoyé à la ministre. En effet, une modification réglementaire telle que celle relative à la nomination du directeur général dépend de l'autorité politique. Mais ni la ministre, ni son cabinet, ne souhaitent nous répondre et délèguent la responsabilité de la négociation au responsable de la situation !

**C'est donc avec le principal intéressé qu'on nous demande de discuter de son faux-départ !**

Les personnels ne peuvent pas entrevoir pour seul avenir (l'horizon étant de 5 ans) le management brutal et les comportements toxiques.

Que faut-il pour être entendu ? Le ministère traite la violence institutionnelle comme la police les violences domestiques. Le sacro-saint principe d'autonomie de gestion des établissements publics ne doit pas être une licence pour s'essuyer les pieds sur les personnels et s'affranchir des cadres réglementaires !

**Les organisations syndicales refusent de participer à cette mascarade !**

**Nous restons déterminés à faire valoir nos droits et notre dignité ! Par ailleurs, c'est bien de la responsabilité du ministère de mener les négociations sur l'emploi et sur les salaires, sur lesquelles porte aussi le préavis de grève.**

**Nous appelons à TOUTES les formes de mobilisation lors de cette grève reconductible du 29 avril au 25 juin.**